

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

agriculture

Question au Gouvernement n° 132

Texte de la question

## VITICULTURE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Irles, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Jacqueline Irles. La viticulture du Languedoc-Roussillon, et tout particulièrement celle des Pyrénées-Orientales, connaît des jours difficiles. Après deux crises, de nombreux viticulteurs sont encore dans une situation très fragile. Or ces difficultés ne sont pas seulement conjoncturelles, car la viticulture française souffre de handicaps structurels.

En ce moment est discutée à Bruxelles une réforme en profondeur du volet viticole de la politique agricole commune. Le nouveau cadre qui en résultera constituera-t-il un atout pour la viticulture française, ou faut-il craindre de nouvelles retombées douloureuses pour nos vignobles ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Madame la députée, pour surmonter les difficultés structurelles et conjoncturelles de la viticulture, en Languedoc-Roussillon comme dans l'ensemble du vignoble français, nous avons besoin d'un plan de modernisation.

M. Pascal Terrasse. Demandez-le à Sarkozy!

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. À la demande du Premier ministre et du Président de la République, j'y travaille avec l'ensemble de la filière.

Mais nous avons aussi besoin, madame la députée, d'une organisation commune du marché au niveau européen.

M. Marcel Rogemont. Demandez-la à Sarkozy!

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Rien ne serait pire, pour les vins comme pour la pêche et les produits agricoles français, que le " chacun pour soi " ou le " chacun chez soi " en Europe. C'est pourquoi nous attendons de la Commission de nouvelles propositions, celles qui sont sur la table ne nous convenant pas ; tant que la Commission n'écoutera pas les demandes des États membres, nous ne donnerons pas notre accord. Nous souhaitons que soient garantis les droits de plantation, afin d'éviter de nouvelles surproductions à partir de 2013. Nous demandons des outils de gestion. Nous désirons préserver certaines pratiques oenologiques traditionnelles dans de nombreuses régions, comme l'enrichissement. Autant de questions qui ne sont pas encore résolues...

M. Jean-Paul Bacquet. Demandez donc à Sarkozy!

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. ...et sur lesquelles nous attendons des avancées dans les prochaines semaines, puisque la présidence portugaise désire conclure un accord avant la fin de l'année. Cependant, madame la députée, je le répète : le compte n'y est pas encore et, aussi longtemps que la Commission ne prendra pas davantage en compte la position des États membres, nous ne donnerons pas notre accord à cette réforme. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur: Mme Jacqueline Irles

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QG132

Circonscription: Pyrénées-Orientales (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 132

Rubrique : Politiques communautaires Ministère interrogé : Agriculture et pêche Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 novembre 2007